

Robert Laplante

Rien ne va plus

La légitimité du français au Québec ne va plus de soi. Tout au plus a-t-elle reçu quelques tièdes acquiescements quand une force politique avait entrepris d'en faire un enjeu d'État et pas seulement une affaire d'épanchements existentiels. La force aura été vacillante au point de devenir évanescence, plombée par la lutte acharnée menée contre notre peuple par l'État *canadian* et ceux qui le servaient et continuent de s'en réclamer, certes, mais surtout effarée de ce que l'expression de la volonté de puissance lui laissait entrevoir. Ottawa a bien saisi la menace. Les démissionnaires s'en sont fait un matériau.

La situation du français donne la mesure du délabrement politique, son déni ne sert depuis des années qu'à produire des monnaies d'échange pour ceux-là qui ont choisi de livrer notre existence nationale au marchandage et à la gestion des conditions d'aménagement de la réduction à l'insignifiance. La logique de folklorisation s'accélère.

Il ne sert plus à rien de répéter que la loi 101 n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été. Les constats ont été faits mille fois. Les chiffres recommencent à valser grâce aux initiatives de l'OQLF qui tente de toucher terre après s'être laissé dévoyer pour ne pas faire de bruit dans les réunions de fossoyeurs. Le gouvernement Legault veut laisser penser qu'il prend au sérieux la détérioration accélérée de ce qui reste de l'intention de faire de notre langue le cadre normal de la vie.

Le français se porte mal à Montréal. Le français se porte mal au travail partout. Le français est au plus mal dans le monde de l'éducation où son statut, et non pas comme le croient les candides la qualité de son enseignement, laisse craindre le pire. Dès le primaire les enfants se font d'ores et déjà immerger dans le marécage bilingue où l'apprentissage de la langue anglaise sert surtout à leur faire comprendre plus ou moins confusément que le français ne leur suffira pas à se faire un avenir. L'apprentissage d'une autre langue n'est pas présenté comme un ajout, un complément de formation, mais bien plutôt comme un manque à combler. Le martèlement de la culture de masse américaine, la fascination et la servitude volontaire des médias devant l'anglosphère finissent de refouler l'élan vital. Pas étonnant qu'au moment où ces mêmes jeunes abordent la vie adulte ils soient de plus en plus nombreux à vouloir étudier dans les cégeps et universités de langue anglaise. Il est tellement fort l'écho du manque, tellement attirant le clinquant des « winners » que le réseau des études supérieures est en passe de trahir les aspirations qui l'ont fait naître. Une partie de l'élite qu'on y trouve et qu'on y forme s'emploie à draper la honte et la démission dans les idéologies managériales, pompant les fonds publics pour mieux s'éloigner du « petit » Québec indigne de leur talent à rejoindre le conformisme *mainstream*. On ne reviendra pas sur la servitude des HEC qui voudraient tant se voir américaines, de l'Université de Montréal qui peut engager des gens qui ne parlent pas un mot de français pour gagner quelques points aux classements des palmarès. Les litanies seraient interminables.

Mais il faut revenir sur les choix réels de la politique réelle telle que le défunt projet de loi 61 les a révélés : le gouvernement Legault considère sérieusement octroyer 50 millions de dollars pour l'agrandissement du cégep Dawson. C'est une aberration qui vient refaire le coup du CUSM. Le

dualisme du réseau est en passe de consacrer la logique du développement séparé en système à deux vitesses pour tout le monde. On suréquipe et surfinance l'anglosphère à même les ressources nationales pour inverser le rapport majorité/minorité et faire du système anglais le centre de gravité du réseau, le pôle de référence et de légitimation. La domination culturelle est inscrite dans l'architecture institutionnelle et elle se fait de plus en plus forte, de plus en plus arrogante.

Il faut regarder les choses en face. Les voir et dire ce que l'on voit. Et le spectacle institutionnel qui s'offre n'est rien moins que concluant. Le cadre juridique – fusse-t-il rénové de façon radicale, ce dont on ne croit pas le gouvernement Legault capable – ne suffira pas. Parce que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Ce qui a fait défaut au paradigme à l'origine de la loi 101 a laissé croître les plus rigides obstacles à l'affirmation et la pérennité du français. Il faut voir ce qui est resté dans l'ombre : la logique du développement séparé, le dualisme institutionnel qui a consacré la concurrence des langues et fourni de formidables outils de résistance à la francisation intégrale de notre société. Ce dualisme soutient des enclaves où il est possible d'échapper à la vie nationale, de s'éprouver comme avant-poste d'une majorité *canadian* regardant de haut notre existence anachronique.

Il n'est pas normal que le plus gros cégep du Québec soit anglais. Il n'est pas normal qu'une poignée d'institutions collégiales de l'Île de Montréal aient une puissance d'attraction qui sape les bases mêmes de la cohérence du réseau. Les ressources que drainent ces institutions n'obéissent à aucune logique en prise sur la démographie et soucieuse de servir la construction d'une société intégralement française. Elles n'ont rien à voir avec le poids démographique de la minorité anglaise (au plus 8 %) et tout à voir avec une échappatoire pour mieux s'affranchir du défi de vivre et se projeter en français.

Le surfinancement des cégeps anglos les rend certes plus attractifs. Mais surtout il traduit une injustice fiscale qui ne reflète que la politique timorée et la domination culturelle consentie. C'est l'ensemble des cégeps francophones qui souffrent de ce partage inéquitable. Les ressources qui manquent à Sept-Îles ou Rouyn, c'est là qu'elles se trouvent – comme cela vaut pour les hôpitaux qui voient dans le CUSM la figure inversée de leur indigence. Le réseau des institutions de la santé consacre des privilèges: le CUSM a accaparé 50 % des ressources de financement, ce qui ne répond d'aucun critère sociodémographique sensé et encore moins au besoin de former des médecins pour soigner la population d'ici. Il faudra revenir sur cette affaire des hôpitaux anglophones. La spoliation est systémique. La vérité du dualisme institutionnel qu'il faut lire correctement, c'est qu'il n'a rien à voir avec une réponse proportionnelle à la présence anglophone. Il s'agit essentiellement de l'armature sous-jacente au déséquilibre et à la concurrence des langues et à la marginalisation de la culture québécoise.

Les contribuables du Québec financent leur propre assimilation, leurs impôts servent à fragiliser les institutions bâties et conçues pour servir la population de tout le territoire. C'est une tare d'État, une dysfonction entretenue par le refus de s'assumer pleinement et par un aveuglement moralement condamnable. Les institutions anglophones dans leurs proportions actuelles ne tiennent qu'avec le recours à des travailleurs francophones et allophones qui travaillent dans un cadre qui ne répond en rien aux ambitions d'une législation qui voulait faire du français la langue officielle et normale de la vie. Dans le cas des cégeps comme dans celui des hôpitaux, un très grand nombre des usagers ne s'y trouvent que pour contourner ou être aspirés avec plus ou moins de consentement en dehors des ambitions nationales affirmées. On ne reviendra pas sur le collège Champlain de l'Estrie où la très grande majorité des étudiants proviennent du réseau français.

Il faut cesser de financer le choix de s'assimiler. Il faut revoir le financement public et accorder les fonds en proportion du poids démographique et en toute cohérence avec la volonté de construire et développer une société intégralement française. Il ne faut pas interdire le cégep en anglais, il faut couper l'accès aux fonds publics aux individus qui tournent le dos aux institutions du Québec français. Seuls les ayants droit à l'éducation en anglais selon les termes de la loi 101 devraient pouvoir les fréquenter avec le soutien des deniers publics. Les contribuables n'ont pas à soutenir des choix privés qui sapent l'intérêt général. Le libre choix subventionné pour l'enseignement supérieur est une pure aberration. C'est une notion bancaire qui pervertit la gestion des fonds publics et laisse se structurer dans l'architecture institutionnelle des contradictions qui condamne le Québec français à s'automutuler pour permettre à ceux et celles qui veulent y échapper de se tailler des zones d'immunité. Nulle part ailleurs pareilles distorsions ne seraient tolérées.

Il ne sert à rien de légiférer pour le renforcement du français au travail si les institutions servent à former en anglais de futurs travailleurs qui deviendront des vecteurs d'anglicisation. C'est pourtant ce qui se dessine dans les statistiques de fréquentation et dans les tendances de l'offre de formation. Il est déjà patent que les cégeps français de la région sont féroce­ment tentés de se mettre à l'anglais pour attirer une clientèle de plus en plus convaincue que le français n'est pas la langue du succès et de la réussite économique. Une vision strictement instrumentale de ce que doivent être les institutions est en train de s'imposer, induite par le mode de financement et la démission intellectuelle. Les universités ont ouvert la voie, y laissant leur âme et trahissant les exigences de ce que doivent être des institutions dans la vie nationale. Le Cégep de Gaspé donne à Montréal et sans vergogne dans la business de la formation en anglais, mettant les bouchées

doubles pour distancer la concurrence du Cégep de Sainte-Foy et des autres qui se bousculent au portillon. Les faits sont accablants. La rhétorique de la mondialisation ne fait que donner du vernis à la soumission, elle sert de paravent. Les individus pourraient très bien apprendre l'anglais s'ils le souhaitent dans des institutions publiques françaises, comme ils peuvent y apprendre l'espagnol ou le mandarin. Nul besoin d'un réseau séparé, si ce n'est pour asseoir le fait que le centre de gravité des institutions d'accueil n'est pas le français, que l'univers de référence n'y est pas celui de l'apprentissage de la langue, mais bien de l'intégration à l'anglosphère. Un choix d'assimilation.

L'anémie linguistique ne conduira qu'à l'asphyxie culturelle. Un peuple ne peut se réaliser dans des institutions où il consent à se jouer comme fraction de lui-même. L'étude de l'Institut de recherche de l'Amérique française (IRFA) avait révélé cette chose troublante : ceux et celles qui fréquentent les cégeps anglais ne s'intéressent que très marginalement à la culture et à la vie culturelle québécoises. Ce sont des machines à produire des étrangers chez soi. Ils vivent dans un univers séparé dont ils vont exporter dans la vie civique et le monde du travail les codes et les usages. S'il fait semblant de ne pas le voir pour mieux se payer de mots le gouvernement Legault et plus largement le Québec dans son ensemble s'auto-intoxique pour mieux se délivrer de lui-même. La vie agonique, autrement dit.

Rien ne va plus. Le dossier du présent numéro ne soulève qu'un coin du voile. Et ce qui se donne à voir est déjà concluant. À moins de s'attaquer à la reconfiguration des institutions et au rééquilibrage de leur financement, la réforme annoncée ne sera que blquette. □

Tarifs 2020

(taxes et expédition comprises)

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	90 \$ <i>(78,28 \$ + taxes)</i>	150 \$ <i>(130,46 \$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	190 \$	300 \$
Étudiant	55 \$ <i>(47,84 \$ + taxes)</i>	90 \$ <i>(78,28 \$ + taxes)</i>
Institution	150 \$ <i>(130,46 \$ + taxes)</i>	250 \$ <i>(208,74 \$ + taxes)</i>
Autres pays	150 \$	275 \$
Version numérique Abonnement PDF	60 \$ <i>(52,18 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(86,97 \$ + taxes)</i>

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement de votre compte bancaire (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel
revue@action-nationale.qc.ca
www.actionnationale.quebec

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca